



DLAL FEAMPA - 2021-2027

GALPA

Îles et Estuaires Charentais

17 Octobre 2025
Le Château-d'Oléron

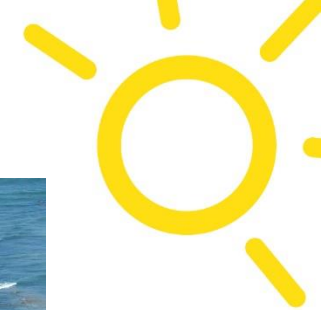


Ordre du jour

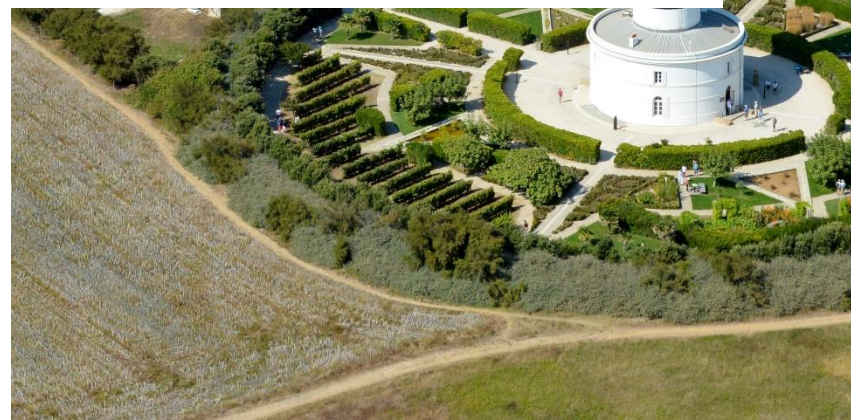
- Modifications nominatives de la composition du GALPA
- État d'avancement du FEAMPA à l'échelle régionale
- Dossiers sélectionnés et consommation de la maquette financière
- Étude des projets soumis à la sélection du GALPA : 4 projets
- Autres informations
- Suite et calendrier



Composition GALPA

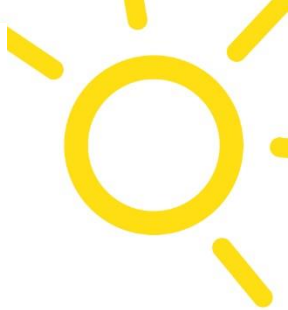


- 2 modifications nominatives → Notification à la Région
- Changement de représentant pour la structure **EPLE-Lycée de la Mer /CFPPA**
Échange entre suppléant et titulaire et changement de représentants
 - **Simon MARQUET**, directeur de l'exploitation du Lycée de la Mer, remplace Marianne PEREZ en tant que titulaire et représentant du Lycée de la Mer.
 - **Nathalie de POIX**, directrice du CFPPA, remplace Arnaud LEFEVRE en tant que suppléante et représentante du CFPPA.



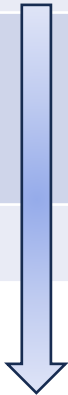
→ Validation de ces modifications

État d'avancement GALPA régionaux



	Îles et Estuaires Charentais - IEC	Bassin d’Arcachon Val de l’Eyre - BARVAL	La Rochelle Ré Aunis - LRR	Côte Basque Sud Lande - CBSL
Total de projets retenus	14 - 8 mutualisés	16 - 1 mutualisé	13 - 7 mutualisés	3
Total FEAMPA fléché	461 775,77€ 46% de la maquette	635 596€ 64% de la maquette	409 967€ 41% de la maquette	66 142€ 7% de la maquette
Montant moyen FEAMPA engagé par dossier	35 000€	40 000€	31 500€	22 000€
Total FEAMPA payé	72 858€	22 918€	0€	0€

MAJ COREPAR de septembre 2025

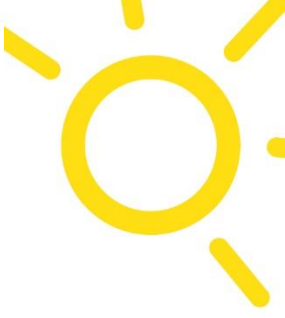


Abandon d'un dossier conséquent



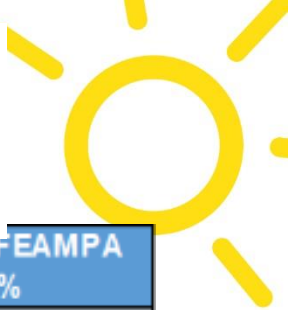
CBSL a recruté une nouvelle animatrice Sophie COLLIN
1^{er} comité en juillet 2025

État d'avancement GALPA régionaux



- **Réunion politico-technique du 1^{er} juillet à Bordeaux suite à une sollicitation d'Emilie Dutoya**
 - Avancée dans le blocage de la M57 : pas de dossiers associant investissements et fonctionnement hormis dans le cas des dossiers R&D où l'achat de petit matériel liés au projet et l'amortissement des machines utilisées sont éligibles + salaires + presta
 - Dossiers partenariaux avec partenaires privés à éviter - audits en bout de chaîne compliquent les montages pour justifier du taux à 80% (privilégier la mise en concurrence en bonne et due forme). Contrôle # Terrain - Texte de loi soumis à interprétation qui oblige à renforcer la sécurisation des dossiers. Le règlement européen nécessite d'appliquer un degré d'exigence. La charge administrative se justifie avec les audits. (DGAMPA)
 - Pas d'avancée sur les délais d'instruction mais forte collaboration encouragée
 - Pour rappel 1 an entre dépôt de la fiche projet et passage en CP ; en moyenne 5 mois d'instruction → forte accélération cet été
 - Pas d'avancée sur le critère multi filière (seule ligne de partage), avance de trésorerie, autofinancement
- **COREPAR le 30 septembre 2025 :**
 - Remaquetage - la ligne DLAL n'est pas impactée mais il faut sélectionner
 - Pas de dégagement d'office en 2025 car les objectifs de paiement sont atteints à l'échelle de la Région mais il faut déposer les dossiers de paiements (acomptes non pris en compte)
→ Taux de programmation faible à l'échelle régionale, morosité globale se fait ressentir, inquiétude et incertitude des filières qui freine les investissements

État d'avancement FEAMPA régional



Priorités	Objectifs Spécifiques (OS)		Maquette FEAMPA	Conso FEAMPA €	Conso FEAMPA %
1 Pêche	1.1 Renforcer les activités de pêche durables sur le plan économique, social et environnemental	1.1.1 Objectifs PCP	9 200 000,00 €	2 950 987,47 €	32,1%
		1.1.2 Installation jeunes pêcheurs et augmentation jauge pour améliorer la sécurité, les conditions de travail et l'efficacité énergétique	1 200 000,00 €	459 690,00 €	38,3%
	1.2 Améliorer l'efficacité énergétique et réduire les émissions de CO2	Remotorisation	1 400 000,00 €	210 298,98 €	15,0%
	1.6 Contribuer à la protection et à la restauration de la biodiversité et des écosystèmes aquatiques	Innovation sélectivité, déchets, expérimentations biodiversité	2 154 717,00 €	5 338,63 €	0,25%
2 Aquaculture, transformation, commercialisation	2.1 Promouvoir les activités aquacoles durables et économiquement viables	Aquaculture	12 000 000,00 €	7 129 074,08 €	59,4%
	2.2 Développer des marchés compétitifs, transparents et stables pour les produits de la pêche et de l'aquaculture, et transformer ces produits	Transformation et commercialisation	1 800 000,00 €	832 142,70 €	46,2%
3 Economie bleue	3.1 Développer les communautés de pêche et d'aquaculture dans les zones côtières et intérieures	DLAL	4 000 000,00 €	1 093 362,55 € 1 573 482€	27,3% 39%
Assistance Technique		AT	1 905 283,00 €		0,0%
Total crédits d'intervention (hors AT)			31 754 717,00 €	12 680 894,41 €	39,9%
TOTAL (inclus AT)			33 660 000,00 €	12 680 894,41 €	37,7%

En
construction

Soumis à la
sélection

Sélectionné - En
attente de dépôt

En cours
d'instruction

En cours de
conventionnement

En cours de
réalisation

ALGOSTREA
CRC 17

~~Chaine de broyage~~
~~TMC/ADEI~~
~~CP : 19/05/2025~~

EPEEC
CDPMEM 17
CP Juillet 25

ORION
CAPENA
CP Sept 25

SENSIBIOD
PNM EGMP
CP Sept 25

SENSIBPORT
Département 17
CP Nov 2025

Circuit
découverte
Port Cotinière
CP Nov 2025

La Gaurivaudière *
SRST
CP : 25/03/2024

Vidéo métiers et
paysages
CARA
CP : 13/05/2023

OPTIMAR *
ACRIMA
CP : 30/09/2024

Festival Huitres
GQ HMO
CP : 30/09/2024

OTA *
CRC 17
CP : 30/09/2024

Escale Figaro
CARA
CP : 4/11/2024

AROSE
CAPENA
CP : 17/03/2025

PREDICTO
QUALYSE
CP Juillet 25

GALPA du
21/03/25

GALPA du
11/10/24

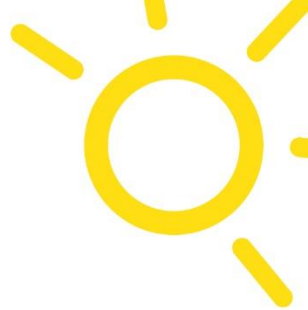
GALPA du
14/06/24

GALPA du
16/02/24

GALPA du
20/10/23

- 15 -1 dossiers sélectionnés
- Différents stades d'avancement
- Certains dossiers complexes en termes de montage administratifs et financiers
- 52% de consommation de la maquette prévisionnelle → 46%
- 8 dossiers mutualisés

Consommation maquette



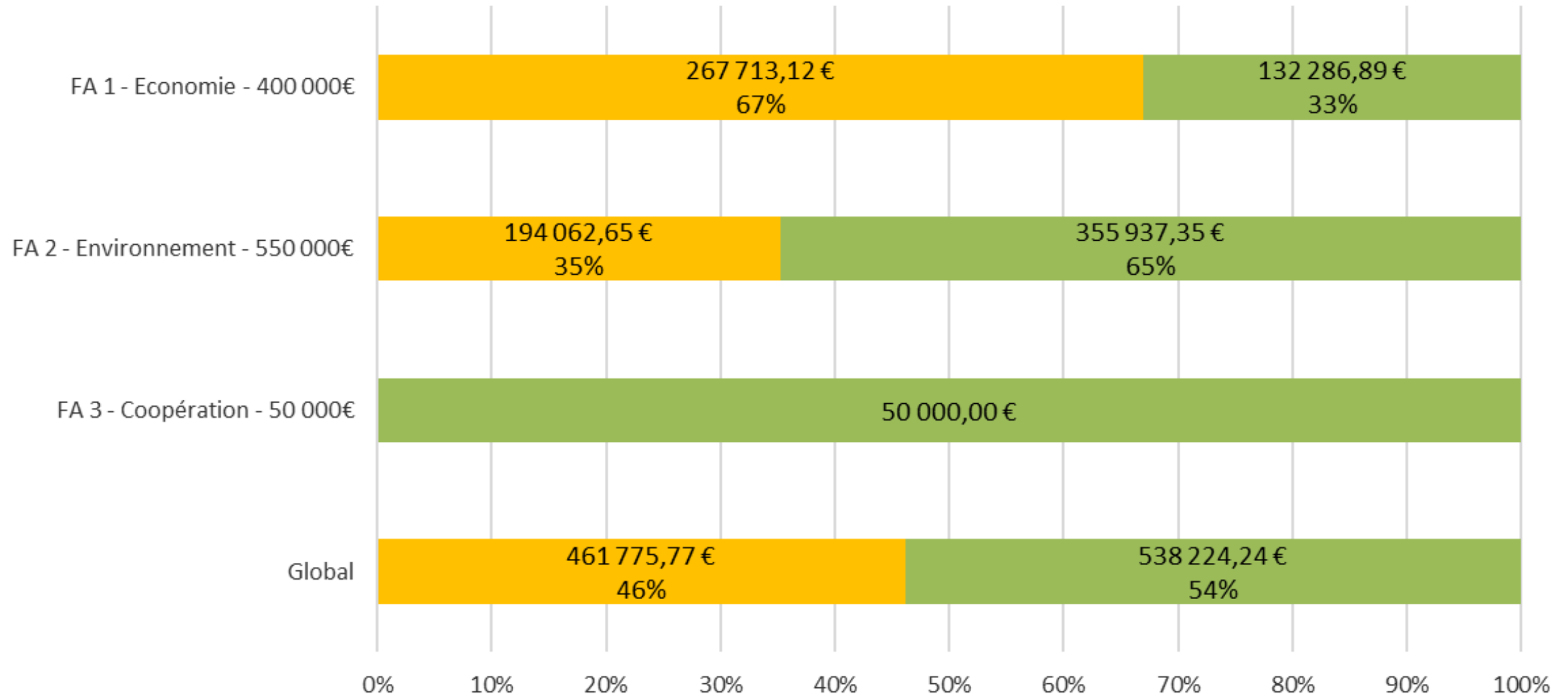
	Comité 1 20/10/23	Comité 2 16/02/24	Comité 3 14/06/24	Comité 4 11/10/24	Comité 5 21/03/2025	TOTAL
FA 1 (400 000€)	129 856,01€ 32% -60 693,6€ 15%	153 554,01€ 38%	0€ 0%	12 552,30€ 3%	32 444,40€ 8%	328 406,72€ 82% 267 713,12€ 67%
FA 2 (550 000€)	57 129,11€ 10%	0€ 0%	41 242€ 7%	72 491,54€ 13%	23 200€ 4%	194 062,65€ 35%
FA 3 (50 000€)	0€ 0%	0€ 0%	0€ 0%	0€ 0%	0€ 0%	0€ 0%
TOTAL 1 000 000€	186 985,12€ 19% maq	153 554,01€ 15% maq	41 242€ 4% maq	85 043,84€ 9% maq	55 644,40 6% maq	522 469,37€ 52% 461 775,77€ 46%

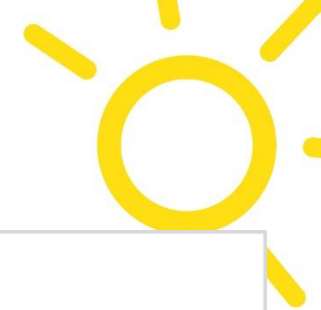


Consommation par fiche-action

■ Consommé

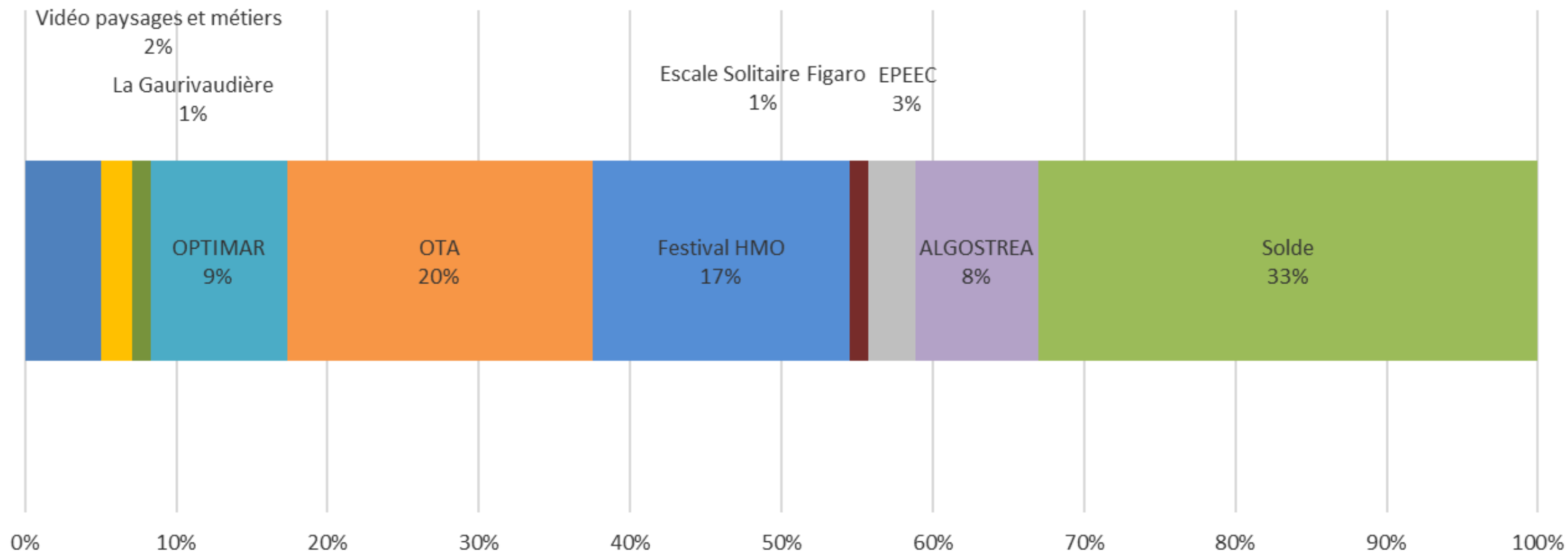
■ Solde



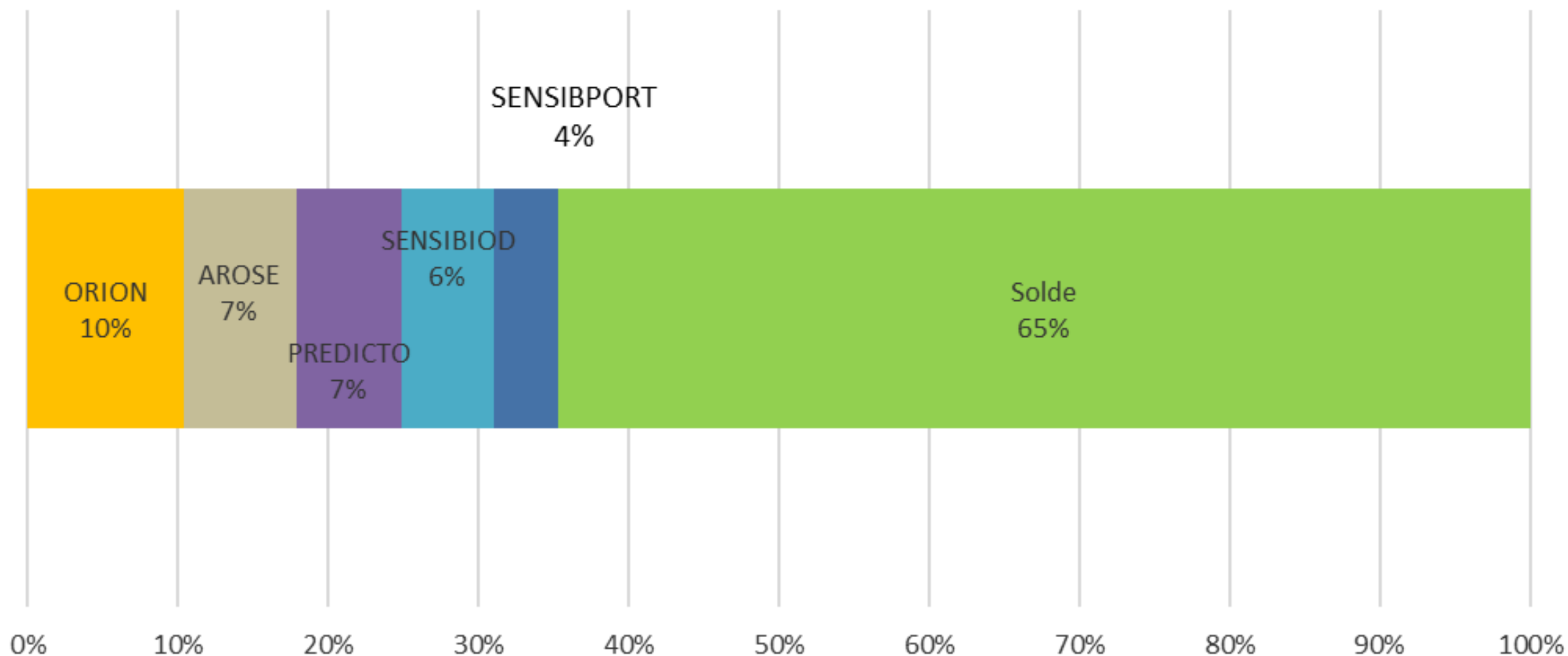


Circuit pêche Cotinière
5%

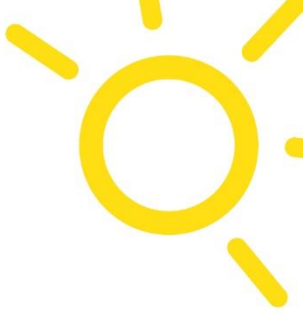
Part des projets dans la consommation de la FA 1 - Economie



Part des projets dans la consommation de la FA 2 - Environnement



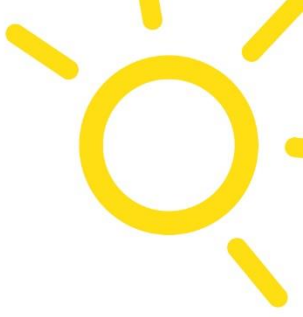
Étude des projets soumis à la sélection du GALPA



Projets proposés à la sélection le 17/10/2025

- 4 projets proposés - 72 255,48 € de FEAMPA - 7% de la maquette
- Au final 3 projets à voter - 56 883,48€ soit 6% de la maquette → 1 dossier retiré in extremis
- 2 dossiers mutualisés avec LRRRA avec différentes clés de proratisation
- Projets étudiés dans le cadre du comité technique du 23 septembre 2025
 - Membres techniques des filières P&A et des collectivités
 - Débat autour des projets
 - Notation du porteur de projet et des membres cotech
 - Proposition de cette notation aux membres GALPA
- Montage des dossiers complets en suivant
- Passage en CP en 2026 - 1 an en moyenne de délai

Étude des projets soumis à la sélection du GALPA



Projets proposés à la sélection le 17/10/2025

FA 1 - Dynamique économique des filières pêche et aquaculture

- > Dynamiser une filière d'économie circulaire - du déchet à la ressource
- > Accompagner durablement les productions et valoriser l'identité maritime du territoire
 - *Département 17*** - Cartographie de la situation de la pêche en Charente-Maritime
 - ~~**CCBM** - Création d'un livret de valorisation pédagogique du marais salé de la Seudre~~
 - *Lycée de la Mer*** - EQUIP'ÂGE

FA 2 - Qualité environnementale des filières pêche et aquaculture

- > Accroître la résilience et l'adaptation des filières face aux effets du changement climatique
 - EPL** - Déplacement à la COP 30
- > Maintenir une bonne qualité des eaux, dénominateur commun de toutes les activités littorales

En
construction

Soumis à la
sélection

Sélectionné - En
attente de dépôt

En cours
d'instruction

En cours de
conventionnement

En cours de
réalisation

CARTOPÊCHE
Département 17

LMA LR
Equip'Âge et
voiles de classe

EPLÉ
COP 30

CCBM
Livret pédago
Seudre

ALGOSTREA
CRC 17

Chaine de broyage
TMC / ADEI
CP : 19/05/2025

EPEEC
CDPMEM 17
CP Juillet 25

ORION
CAPENA
CP Sept 25

SENSIBIOD
PNM EGMP
CP Sept 25

SENSIBPORT
Département 17
CP Nov 2025

Circuit
découverte
Port Cotinière
CP Nov 2025

La Gaurivaudière *
SRST
CP : 25/03/2024

Vidéo métiers et
paysages
CARA
CP : 13/05/2023

OPTIMAR *
ACRIMA
CP : 30/09/2024

Festival Huitres
GQ HMO
CP : 30/09/2024

OTA *
CRC 17
CP : 30/09/2024

Escale Figaro
CARA
CP : 4/11/2024

AROSE
CAPENA
CP : 17/03/2025

PREDICTO
QUALYSE
CP Juillet 25

GALPA du
21/03/25

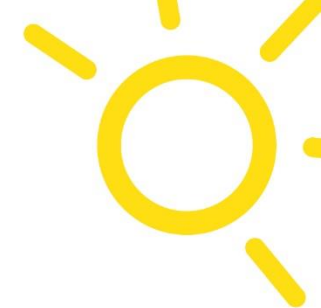
GALPA du
11/10/24

GALPA du
14/06/24

GALPA du
16/02/24

GALPA du
20/10/23

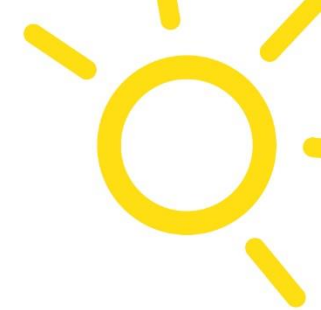
Étude des projets soumis à la sélection du GALPA



Projection de la consommation de la maquette financière

	Comité 1 20/10/23	Comité 2 16/02/24	Comité 3 14/06/24	Comité 4 11/10/24	Comité 5 21/03/25	Comité 6 17/10/25	TOTAL
FA 1 (400 000€)	129 856,01€ 32%	153 554,01€ 38%	0€ 0%	12 556,40€ 3%	32 444,40€ 8%	42 883,48€ 11%	310 596,60€ 78%
FA 2 (550 000€)	57 129,11€ 10%	0€ 0%	41 242€ 7%	77 073,43€ 14%	23 200€ 4%	14 000€ 3%	208 062,65€ 38%
FA 3 (50 000€)	0€ 0%	0€ 0%	0€ 0%	0€ 0%	0€ 0%	0€ 0%	0€ 0%
TOTAL 1 000 000€	186 985,12€ 19% maq	153 554,01€ 15% maq	41 242€ 4% maq	89 629,83€ 9% maq	55 644,40 € 5,5% maq	56 883,48€ 6% maq	518 659,25€ 52%

Étude des projets soumis à la sélection du GALPA

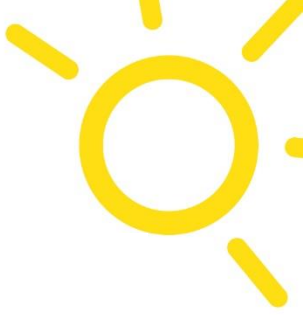


Projection de la consommation de la maquette financière

Projection de la consommation par fiche-action suite au comité



Étude des projets soumis à la sélection du GALPA



Projets en construction :

→ En réflexion / construction :

- ARA France - Projet sur le repeuplement des anguilles à l'échelle européenne
- PNM - Actions de sensibilisation
- Petit débrouillards - Déploiement du jeu mon petit lopin de mer (projet scolaire pédagogique)
- QUALYSE/CAPENA - DEEP FARM
- ECOALF - Repêchons les Océans
- ULR/CRC - POLYMAR
- OBSMISE - Microplastique dans les marais salants - FA 2
- GQ HMO - Plusieurs projets en réflexion
- CAPENA - Diversification en marais II
- EPLE/CFPPA...

→ A évoquer :

- Port de la Cotinière/Département - Réhabilitation station SNSM → Fonds vert

→ Abandon / Nouveau montage administratif ?

- ADEI - Chaine de broyage
- CRC - REPOSE
- CARA - VALHALO
- CCBM - Livret de valorisation de la Seudre
- (Fête de l'Ostra 2025)

***Equip'âge & voiles de classe :** Mettre en équipage les jeunes générations et les plus anciennes, c'est leur donner le cap pour grandir ensemble et devenir les marins de demain*

IDENTIFICATION	Coût total IEC	FEAMPA sollicité	% fiche / % maquette
	37 120€ TTC	14 848€ soit 40% du CT	4% / 1,5%

Porteur de projet : **Lycée Maritime et Aquacole de la Rochelle**
Siège social : **17 000 La Rochelle**
Date dépôt fiche projet : **08/09/2025 - AR GALPA 08/09/2025**

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : **n°1 « Dynamique économique des filières pêche et aquaculture »**
Obj. opérationnel : **Accompagner durablement les productions et valoriser l'identité maritime du territoire**
Opération : **Ancrer la culture maritime et diffuser les informations sur les métiers maritimes**

DESCRIPTION DU PROJET

Projet en partenariat entre le lycée de maritime et aquacole de La Rochelle, établissement reconnu pour ses filières embarquées (option yacht/voile) et l'association du défi des ports de pêche de la Cotinière (association de marins pêcheurs et leurs familles) qui organise chaque année un évènement national sportif et grand public, le Défi du Port de Pêche.

Projet visant à l'acquisition d'un voilier-école pour la formation des jeunes, le renforcement des contacts entre apprenants et professionnels, la représentation des métiers de la pêche et des cultures marines et mener des actions de sensibilisation sur la durabilité de ces métiers auprès du grand public sur les sites de régates.

L'objectif est de créer du lien entre professionnels de la pêche et les jeunes en formation afin d'encourager l'orientation des jeunes diplômés vers les filières locales de la pêche et de la conchyliculture en facilitant notamment la recherche des stages d'embarquement pour les élèves.

L'acquisition commune de ce voilier-école vise à faciliter les rencontres régulières entre les professionnels de la mer, patron-pêcheurs susceptibles de recruter des stagiaires, avec les lycéens en créant des échanges constructifs.

Ces échanges se feront lors de régates impliquant les professionnels du défi des ports de la pêche de la Cotinière, le voilier représente une courroie de transmission entre jeunes et pêcheurs.

Il s'agit de la création d'un nouveau service permettant d'améliorer l'orientation et l'employabilité des jeunes issus du LMA de La Rochelle sur le bassin d'emplois très actif de La Cotinière et de La Rochelle.

Le voilier sera utilisé lors des régates mais aussi au sein du lycée de la mer pour la formation nautique des jeunes, des actions de sensibilisation...

Equip'âge & voiles de classe : Mettre en équipage les jeunes générations et les plus anciennes, c'est leur donner le cap pour grandir ensemble et devenir les marins de demain

Calendrier de réalisation : 08/09/2025 au 30/09/2027

Dépenses prévisionnelles		Financiers prévisionnels			
Matériel et Équipement (Achat voilier et voile, équipements régate, vêtements équipages et stand comm) Prestation de service (Droit de place portuaire et inscriptions aux 6 régates prévues et Défi du port de pêche) Achat divers/consommables (Supports de communication) Frais de déplacement (Transport et convoyage)	45 940€	FEAMPA (DLAL) taux fixe à 50% des aides publiques	50%	14 848€	40%
	10 260€	Région (DLAL)	50%	14 848€	40%
	2 500€	Sous total public 50 ou 80% CT / 30% privé non PME	100%	29 696€	80%
	15 540€	Autofinancement minimum 20%	7 424€		20%
TOTAL TTC TOTAL GALPA IEC	74 240€ 37 120€	TOTAL	37 120€		100%

Remarques relatives au plan de financement :

- Projet se déroulant à l'échelle du département, mutualisé entre GALPA IEC (50%) et LRRRA (50%)
- Chaque partenaire porte ses dépenses et apporte l'autofinancement correspondant, LMA chef de file et redistribuera l'autofinancement à hauteur des investissements de chaque partenaire

***Equip'âge & voiles de classe :** Mettre en équipage les jeunes générations et les plus anciennes, c'est leur donner le cap pour grandir ensemble et devenir les marins de demain*

Cotech

26/35

15/20

Porteur

30/35

17/20

- | | | |
|-----------------------------|--------------------------|--|
| ☐ 7 | ☐ 7 | Caractère économie bleue durable du projet / 7pts |
| ☐ 3 | ☐ 5 | Capitalisation territoriale / 7pts |
| ☐ 0 | ☐ 2 | Préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique / 2pts |
| ☐ 12 | ☐ 11 | Plus value du DLAL / 14pts |
| ☐ 2 | ☐ 2 | Réponse aux indicateurs des fiches actions / 2pts |
| ☐ 2 | ☐ 3 | Critères subsidiaires / 3pts |

Les + : Projet s'inscrivant dans la stratégie du GALPA et venant répondre aux enjeux de recrutement des filières ; Projet amené à se poursuivre ; Liens entre pros et élèves, futurs pros associant le lycée et une association ; LMA est un bénéficiaire collectif

Les - : Pas d'impact sur la création d'emploi ; Pas d'innovation forte ; Pas d'impact environnemental direct

Remarques comité technique en date du 23/09/2025 :

- Projet s'inscrivant dans la stratégie du GALPA IEC.
- Projet encouragé pour sa dimension de mise en réseau entre pêcheurs et lycéens
- Bateau aux multiples fonctions (formations, régates, rencontres)
- Projet impliquant fortement les filières dans son déroulé.

Indicateurs de réalisation :

- Nombre de rencontres entre pêcheurs et jeunes lors du convoyage du voilier-école entre le port de La Rochelle et le port de La Cotinière
- Nombre de régates et entraînements avec un équipage mixte (marins / jeunes)
- Nombre de stages issus de ces rencontres
- Nombre de recrutements issus de ces rencontres

Remarques et points de vigilance émis par la Région Nouvelle-Aquitaine (APSI du 19/09/2025) :

- Obligation de publicité
- Respect des règles de la commande publique : il faudra démontrer le coût raisonnable des achats/prestations
- Projet d'investissement portant sur l'acquisition d'un navire et d'autres équipements (voiles, stand, vêtements de flottaison/d'équipage, support de communication). Les frais de fonctionnement (frais de déplacement/hébergement, frais d'inscription, assurance et droits de place portuaire) ne peuvent être intégrés à cette demande d'aide

***Equip'âge & voiles de classe :** Mettre en équipage les jeunes générations et les plus anciennes, c'est leur donner le cap pour grandir ensemble et devenir les marins de demain*

Le Président place au vote l'avis technique, le GALPA valide ou non l'avis technique ce qui permet la sélection ou non du dossier (sur la base des 3 critères d'éligibilité et des indicateurs qualitatifs objectifs).

Deux possibilités :

- Soit le GALPA valide la décision du comité technique (dossier éligible) → le dossier est sélectionné
- Soit le GALPA ne valide pas la décision technique → Révision de l'avis technique → Inéligibilité du projet sur la base d'un critère d'éligibilité « bénéfice aux filières P&A » → Non sélection du dossier

Vote - Sur la base de l'avis technique proposant une éligibilité du projet

Pour l'avis technique → Sélection du dossier

Contre l'avis technique → Révision de l'avis technique

Cartographie de la situation de la pêche en Charente-Maritime

IDENTIFICATION

Porteur de projet : **Département 17 - Dir de l'eau de la mer et du littoral**

Siège social : **17 000 La Rochelle**

Date dépôt fiche projet : **17/06/2025 - AR GALPA 19/06/2025**

Coût total IEC

70 088,70€ HT

FEAMPA sollicité

28 035,48€
soit 40% du CT

% fiche / % maquette

7% / 3%

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : **n°1 « Dynamique économique des filières pêche et aquaculture »**

Obj. opérationnel : **Accompagner durablement les productions et valoriser l'identité maritime du territoire**

Opération : /

DESCRIPTION DU PROJET

Le Département de la Charente-Maritime dispose de trois halles à marées : la Cotinière, La Rochelle et Royan qui ont toutes des spécificités singulières ce qui fait la richesse de la filière halieutique charentaise. Le département souhaite avoir une approche globale en termes d'investissement et de gestion pour assurer la pérennité de ce système.

Ce projet présenté à pour objectif de mener une étude intitulée « cartographie de la situation de la pêche en Charente-Maritime » afin de bénéficier d'une analyse, d'un outil d'aide à la décision permettant de disposer d'une feuille de route pour les trois criées charentaises à l'horizon 2035.

La prestation d'étude qui se divise en trois volets :

- Diagnostic de la situation actuelle des ports de pêche du département ;
- Analyses des évolutions récentes en termes de réglementation et contraintes impactant la pêche ;
- Analyse des évolutions induites par les aménagements réalisés récemment et réflexion sur les projets à venir au regard des éléments contextuels.

Projet structurant pour la filière pêche et protectif sur l'avenir de la pêche dans le département qui représente un réel outil de pilotage / plus large que les investissements, interroge aussi la mutualisation de services et la possibilité d'axes de pilotages communs.

Projet se déroulant à l'échelle du département, mutualisé entre GALPA IEC (67%) et LRRRA (33%) sur la base de la répartition des ports au sein du département.

Cartographie de la situation de la pêche en Charente-Maritime

Calendrier de réalisation : 19/06/2025 au 30/06/2026

Dépenses prévisionnelles		Financiers prévisionnels			
Prestation de service (entretiens et rencontres avec les acteurs du territoire, diagnostic et étude, livrables)	104 610€	FEAMPA (DLAL) taux fixe à 50% des aides publiques	50%	28 035,48€	40%
		Région (DLAL)	50%	28 035,48€	40%
		Sous total public 50 ou 80% CT / 30% privé non PME	100%	56 070,96€	80%
		Autofinancement minimum 20%	14 017,74€		20%
TOTAL HT TOTAL GALPA IEC	104 610€ 70 088,70€	TOTAL	70 088,70€		100%

Remarques relatives au plan de financement :

- Projet se déroulant à l'échelle du département, mutualisé entre GALPA IEC (67%) et LRRRA (33%)

Cartographie de la situation de la pêche en Charente-Maritime

Cotech

21/35

12/20

Porteur

23/35

13/20

☐ 6

☐ 6

Caractère économie bleue durable du projet / 7pts

☐ 3

☐ 4

Capitalisation territoriale / 7pts

☐ 0

☐ 0

Préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique / 2pts

☐ 9

☐ 10

Plus value du DLAL / 14pts

☐ 1

☐ 1

Réponse aux indicateurs des fiches actions / 2pts

☐ 2

☐ 2

Critères subsidiaires / 3pts

Les + : Projet structurant pour la pêche à l'échelle du département, réelle feuille de route qui contribue à la stratégie régionale P&A ; Forte implication des acteurs locaux

Les - : Pas d'impact sur l'emploi car prestation ; Pas d'impact environnemental ; Pas de communication grand public

Remarques comité technique en date du 23/09/2025 :

- Projet s'inscrivant dans la stratégie du GALPA IEC.
- Feuille de route essentielle pour la pêche
- Critères de notation ne reflétant que difficilement l'enjeu de cette étude

Indicateurs de réalisation :

- Nombre d'acteurs rencontrés : 40 entretiens avec l'ensemble le l'écosystème filière, 45 entretiens flash, 6 entretiens élus/gestionnaire, 4 rencontres avec des opérateurs du développement économique à l'échelle régionale
- Rapport de synthèse au format ppt : 1

Remarques et points de vigilance émis par la Région Nouvelle-Aquitaine (APSI du 18/07/2025) :

- Attention à la cohérence entre l'objet du projet et les projets portuaires recensés dans le cadre de la feuille de route régionale pour les ports de pêche, bénéficiant d'un soutien au titre de l'OS 1.1.
- Attention au respect des règles de la commande publique. Le projet porte sur un diagnostic/analyse à l'échelle des trois ports de pêche de la Charente-Maritime et ne semble pas avoir pour finalité la conception ou la réalisation d'aménagements portuaires visés par le marché à bon de commande mobilisé dans le cadre du projet.

Cartographie de la situation de la pêche en Charente-Maritime

Le Président place au vote l'avis technique, le GALPA valide ou non l'avis technique ce qui permet la sélection ou non du dossier (sur la base des 3 critères d'éligibilité et des indicateurs qualitatifs objectifs).

Deux possibilités :

- Soit le GALPA valide la décision du comité technique (dossier éligible) → le dossier est sélectionné
- Soit le GALPA ne valide pas la décision technique → Révision de l'avis technique → Inéligibilité du projet sur la base d'un critère d'éligibilité « bénéfice aux filières P&A » → Non sélection du dossier

Vote - Sur la base de l'avis technique proposant une éligibilité du projet

Pour l'avis technique → Sélection du dossier

Contre l'avis technique → Révision de l'avis technique

Pacte mondial des jeunes pour le climat - COP 30

IDENTIFICATION

Porteur de projet : **Lycée de la Mer et du Littoral de Bourcefranc**

Siège social : **17 560 Bourcefranc-le-Chapus**

Date dépôt fiche projet : **12/09/2025 - AR GALPA 12/09/2025**

Coût total

35 000€ TTC

FEAMPA sollicité

14 000€
soit 40% du CT

% fiche / % maquette

2,5% / 1%

INSCRIPTION DANS LA STRATÉGIE

Fiche action : « **Qualité environnementale des filières pêche et aquaculture** »

Obj. opérationnel : **Accroître la résilience et l'adaptation des filières face aux effets du changement climatique**

Opération : **Voyage non ciblé mais la diffusion des informations liées aux impacts du changement climatique au cœur de la stratégie**

DESCRIPTION DU PROJET

Vaste projet engagé en novembre 2024 et concernant 16 élèves issus de différents niveaux et de diverses spécialités (aquaculture, gestion des milieux naturels et de la faune, sciences et technologies du management et de la gestion, gestion et protection de la nature et filières générales) qui se sont engagés dans un projet contextualisé sur les impacts du changement climatique sur le territoire. Projet pédagogique optionnel et volontariste.

En lien avec l'espace Mendès France - développement de projet avec le rectorat de Poitiers et engagé par une convention avec le *Global Youth Climate Act/Pacte mondial des jeunes pour le climat* (projet international visant à faire dialoguer les scientifiques et les jeunes du monde entier sur les enjeux environnementaux). En lien également avec le programme *Dialogues* porté par la Région Nouvelle-Aquitaine qui propose la mise en place d'un échange entre des lycéens, des élus et des scientifiques. → L'objectif global est donc de sensibiliser les jeunes lycéens sur des questionnements environnementaux en associant culture scientifique et éducation au média, le tout appliqué à leur territoire.

Depuis le début de ce projet mise en lien des lycéens avec Thierry Sauzeau, Emilie Mariot pour travailler sur les AME, visite et échanges avec l'IFREMER (carbone bleu), échanges avec l'UMR LIENSs (évolution du trait de côte) et échanges avec des élèves chiliens sur l'acidification des océans.

Un des objectifs de ce projet est de concrétiser un voyage à Belém au Brésil pour se rendre à la COP 30, conférence internationale organisée par l'ONU sur le changement climatique qui se déroulera du 10 au 21 novembre 2025.

L'objectif est de présenter leurs travaux à cette occasion et de devenir ambassadeurs du territoire à leur retour en faisant partager leurs expériences et leurs connaissances avec les autres élèves et le grand public.

Pacte mondial des jeunes pour le climat - COP 30

Calendrier de réalisation : 12/09/2025 à 30/06/2026

Dépenses prévisionnelles		Financiers prévisionnels			
Prestation de service (Bus et avions) 16 élèves + 4 accompagnateurs		FEAMPA (DLAL) taux fixe à 50% des aides publiques	50%	14 000€	40%
	6 500€	Région (DLAL)	50%	14 000€	40%
	28 500€	Sous total public 50 ou 80% CT / 30% privé non PME	100%	28 000€	80%
		Autofinancement* minimum 20%	7 000€		20%
TOTAL TTC	35 000€	TOTAL	35 000€		100%

Remarques relatives au plan de financement :

- Hébergement et repas assuré par le pacte mondial des jeunes pour le climat
- Budget max (évolution prix de billets d’avions et listing élèves)

Pacte mondial des jeunes pour le climat - COP 30

Cotech

24/35

14/20

Porteur

26/35

15/20

- | | | |
|-----------------------------|--------------------------|---|
| ☐ 5 | ☐ 7 | Caractère économie bleue durable du projet / 7pts |
| ☐ 3 | ☐ 3 | Capitalisation territoriale / 7pts |
| ☐ 1 | ☐ 1 | Préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique / 2pts |
| ☐ 11 | ☐ 11 | Plus value du DLAL / 14pts |
| ☐ 2 | ☐ 2 | Réponse aux indicateurs des fiches actions / 2pts |
| ☐ 2 | ☐ 2 | Critères subsidiaires / 3pts |

Les + : Beau projet pédagogique impliquant des acteurs territoriaux et habitants via les élèves ; Actions venant répondre aux enjeux de l'impact du changement climatique avec rayonnement territorial ; Communication grand public prévue

Les - : Pas de bénéfices directs à la P&A ; Action non fléché directement dans la stratégie ; Pas d'impact sur l'emploi ;

Remarques comité technique en date du 23/09/2025:

- Projet s'inscrivant au sein de la stratégie du GALPA IEC
- Dépenses proposées à ne pas dissocier du fond du projet
- Programme du séjour ?

Indicateurs de réalisation :

- Déplacement à la COP 30 à Belém
- Participer à 2 ateliers organisés dans le cadre de la COP 30
- Présenter lors de la COP30 à Belém un poster préalablement réalisé sur les impacts locaux liés au changement climatique

Remarques et points de vigilance émis par la Région Nouvelle-Aquitaine (ASI du 12/09/2025)

- Porteur de projet soumis aux règles de la commande publique
- Obligation de publicité

Pacte mondial des jeunes pour le climat - COP 30

Le Président place au vote l'avis technique, le GALPA valide ou non l'avis technique ce qui permet la sélection ou non du dossier (sur la base des 3 critères d'éligibilité et des indicateurs qualitatifs objectifs).

Deux possibilités :

- Soit le GALPA valide la décision du comité technique (dossier éligible) → le dossier est sélectionné
- Soit le GALPA ne valide pas la décision technique → Révision de l'avis technique → Inéligibilité du projet sur la base d'un critère d'éligibilité « bénéfice aux filières P&A » → Non sélection du dossier

Vote - Sur la base de l'avis technique proposant une éligibilité du projet

Pour l'avis technique → Sélection du dossier

Contre l'avis technique → Révision de l'avis technique

Autres informations

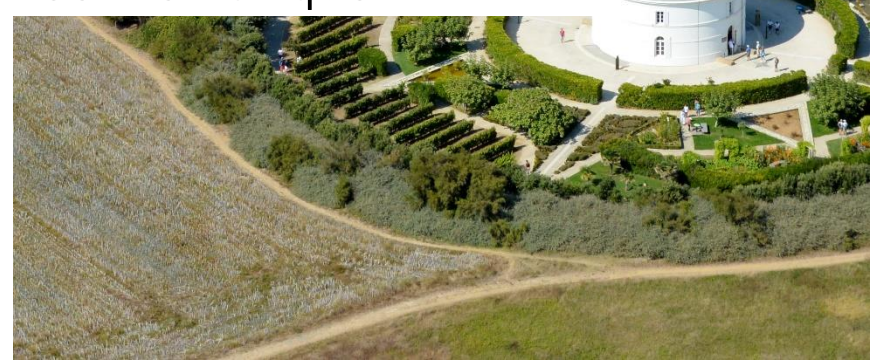
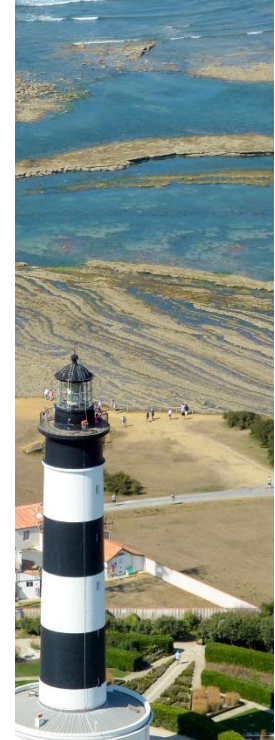


Rencontre Nationale des GALPA - 25 et 26 septembre 2025

- Île des Embiez - Six-Fours-les-Plages
- Délégation GALPA Néo-Aquitain en mini bus
- Présentation projet OTA - CRC 17
- Table ronde algoculture - rétrospective des projets de CAPENA

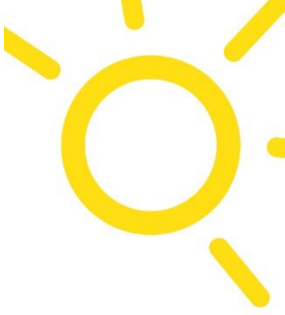
Évaluation à mi-parcours GALPA IEC

- 18 répondants / 56 membres votants → 32% de répondants
- 15 lignes / 28 représentées → 53,5% de lignes représentées
- Présentation des résultats en 2026 - Demi-journée thématique





Contexte National et Européen



→ Le DLAL en France c'est :

- 39 GALPA conventionnés (métropole + RUP) ; 10 régions représentées
- Tous les conventionnements sont faits sauf Martinique et Guyane et 3 territoires ne candidatent finalement plus faute de structure porteuse.
- 25 000 millions d'Euros de FEAMPA attribués
- 136 opérations sélectionnées ; 3 en RUP ;
- 4 224 519€ engagés dont 1 181 575 payés → 15% du DLAL engagé

Bon positionnement par rapport au FEAMP à la même période ou l'on était qu'à 5% de conso. Programmation qui a démarré plus vite.

Risque de dégagement d'office si l'on n'atteint pas les paiements demandés

Risque de re maquettage si l'on ne consomme pas l'enveloppe.

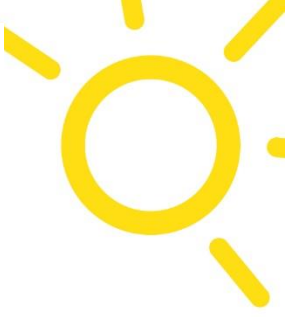
→ Il faut renforcer la sélection et les paiements !

Région Nouvelle-Aquitaine et Normandie se sont portées volontaires pour animer le réseau national

→ Complexité et lenteur du DLAL par rapport aux autres fonds UE car il y a la double sélection ; complexité de l'instruction ; système administratif français n'est pas le plus fluide ; peur du contrôle et du coup on renforce les pièces en instruction, on bétonne les dossiers (+ conflits d'intérêts).

→ Nécessité de faire confiance au local et demande de simplification. Importance d'inscrire le programme dans la durée, nécessité d'avoir une animation avec une connaissance du territoire et des mécanismes DLAL. Importance de l'ingénierie.

Contexte National et Européen



→ Le DLAL en Europe c'est :

- 315 GALPA c'est 10% des GAL/GALPA (3 000 GAL/GALPA à l'échelle européenne)
- 18 états membres représentés
- 600 000M d'euros (FEAMPA + cofinancement) / 2 millions d'euros par GALPA
- 2 ETP en moyenne par GALPA
- Concerne 50 millions de personnes en Europe.
- 14 000 projets locaux attendus
- Capital social ; local, réseau, ingénierie, innovation, acteurs locaux, proximité, collaborations, connaissances, gouvernance locale, confiance

→ Post 2027 :

- Baisse drastique des fonds UE de 6 milliards d'euros à 2 milliards pour la pêche et l'aqua
- La démarche interfonds sera renforcée avec une volonté de mise en cohérence de l'ensemble des politiques sectorielles.

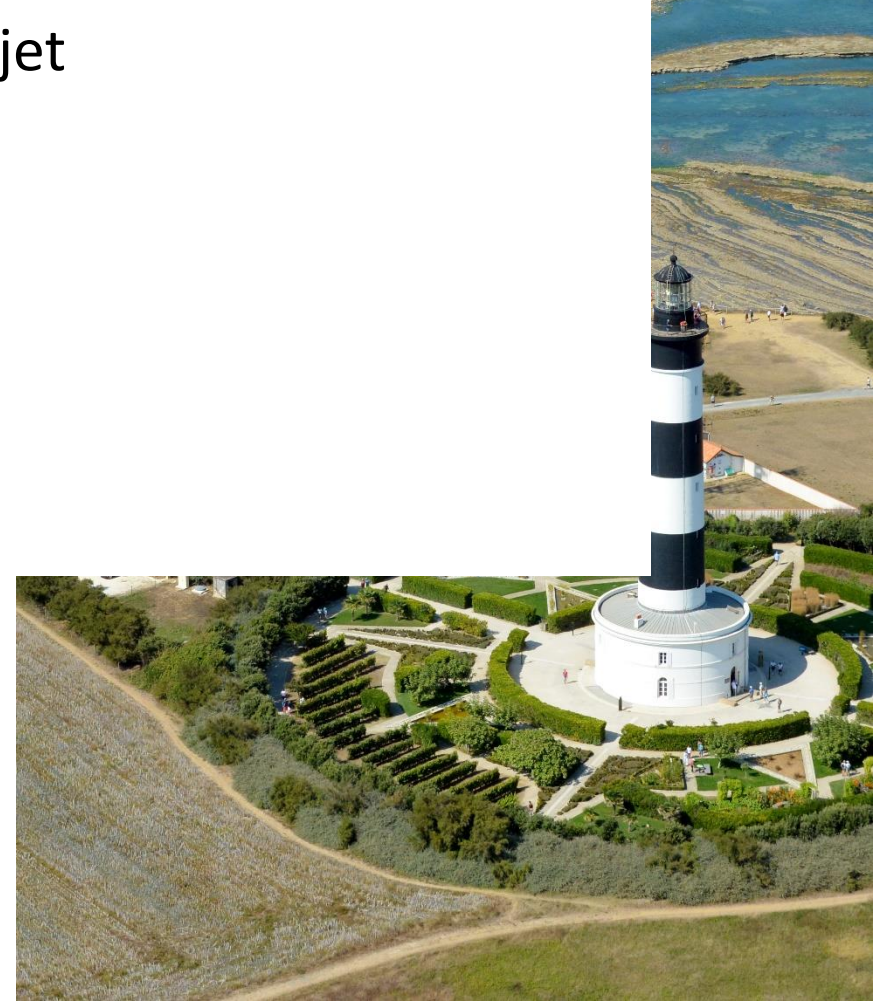
Calendrier futur



— 23/01 - 30/01 - Deadline réception fiche projet

13/02 - Comité technique

— **06/03 - GALPA (secteur CARA)**

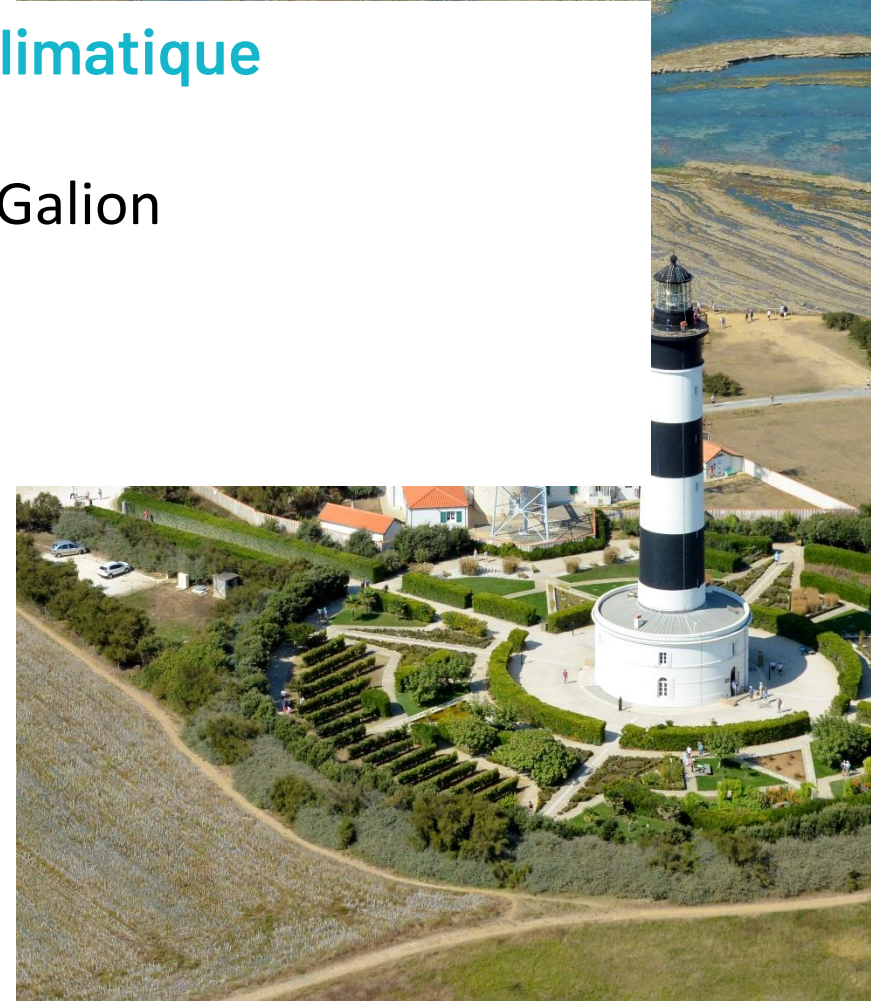


Calendrier futur



2 matinées consacrées au changement climatique

- 24 octobre - Saint Trojan les Bains - Salle du Galion
- 7 novembre - Rochefort - Forum du Marais



En 2026...



Évaluation à mi-parcours GALPA IEC

- Présentation des résultats en 2026 - Demi-journée thématique
- Résultats qualitatifs et quantitatifs des projets (typologie, porteurs, thématique...)
- Retour sur le questionnaire, fait-on évoluer les choses ?

Forum des projets GALPA ou comité de suivi

- Nombreux projets pluriannuels qui commencent à avoir des résultats
- Retours sur les projets en cours sous format tables rondes échanges par thématiques

